

Résidence seniors
Cantine intergénérationnelle
Commerces
Aménagements urbains
Aménagements Pré Laporte
Soutien aux associations
Offre logement
Sanitaires publics

Saint Germain du Teil



VOTRE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ÉDITO

N°11
Juin 2025

Ce début d'année 2025 a été marqué par l'ouverture de la cantine intergénérationnelle municipale, un événement majeur pour les enfants des deux écoles de la commune. Depuis le 6 janvier, ils se retrouvent désormais tous ensemble dans ces locaux flamboyants neufs, meublés de couleurs vives, autour de repas équilibrés préparés avec soin par l'association du Clos du Nid. Nous saluons ici le travail des entreprises qui ont su accélérer le calendrier des travaux, ainsi que l'engagement du personnel communal, particulièrement mobilisé pendant les vacances scolaires afin de permettre cet accueil dès la rentrée.

Depuis, les travaux d'aménagement des six appartements de la résidence seniors ont été achevés, plusieurs familles y sont déjà installées et fréquentent la cantine intergénérationnelle créant ainsi de précieux moments de partage en renforçant le lien.

L'espace commun de la résidence seniors est également opérationnel. Progressivement, des animations viendront enrichir la vie des résidents et favoriser les échanges.

En parallèle, nous avons également souhaité renforcer l'économie locale en créant des espaces dédiés à l'activité professionnelle. La biscuiterie dispose désormais de locaux fonctionnels et adaptés à son développement, tandis que l'installation d'une kinésithérapeute répond à une forte demande de soins de proximité.

L'inauguration officielle de cet ensemble s'est tenue le 20 juin, en présence des financeurs - l'État, le Département et la Région -, ainsi que de nombreux élus et des habitants de la commune.

Ces projets, à la fois humains et économiques, incarnent une vision cohérente et ambitieuse ; celle d'une commune où les générations se côtoient, où les commerces et services de proximité prospèrent et où chacun peut trouver sa place.

C'est cette dynamique, fondée sur l'entraide et le partage, qui fait la force de notre commune.

C'est ainsi que, pas à pas, nous construisons un avenir commun, porté par des valeurs de solidarité, de vitalité et de bienveillance.



INAUGURATION

Inauguration de la résidence seniors

C'est en présence de Madame la sous-préfète, des élus et de nombreux Saint-Germanaises et Saint-Germanais que s'est déroulée, le 20 juin, la cérémonie d'inauguration de la résidence seniors, de la cantine intergénérationnelle et des locaux commerciaux. La conception de cet ensemble et sa finalité ont été unanimement saluées par l'ensemble des élus présents.

Le maire, Didier Jurquet, a retracé l'historique de ce projet, soulignant sa vocation et son intégration harmonieuse au cœur du bourg. Il a chaleureusement remercié les financeurs — l'État, la Région et le Département — sans lesquels cette réalisation n'aurait pu voir le jour. Il a également salué l'engagement de tous les acteurs ayant contribué à la réussite de ce projet : les entreprises, les cabinets d'étude et d'architecture, le Conseil municipal ainsi que l'ensemble du personnel communal.

Le dévoilement de la plaque a révélé le nom de la résidence : « **Les Puechs** », en hommage à ces petites montagnes emblématiques de notre territoire, qui offrent des paysages remarquables et symbolisent une vision collective, ambitieuse et tournée vers l'avenir de notre commune.

La coupure du ruban a officiellement marqué l'inauguration de ce nouvel ensemble, qui s'est poursuivie par une visite des lieux et de nombreux échanges conviviaux autour d'un buffet préparé par les artisans et producteurs locaux, et offert par la municipalité.



PLAN LOCAL D'URBANISME ET ZONE D'ACTIVITE

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Depuis 2021, la commune a engagé une révision globale de son Plan Local d'Urbanisme, anciennement Plan d'Occupation des Sols. Ce travail de fond s'inscrit dans un cadre législatif en constante évolution, marqué notamment par l'entrée en vigueur de la loi "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN), qui complexifie l'élaboration de ce document stratégique.

La phase d'inventaire des différentes zones – agricoles, constructibles, naturelles, économiques et touristiques – touche à son terme. Cette cartographie devra désormais s'articuler avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), garantissant une vision harmonisée à l'échelle intercommunale.

Une réunion publique de concertation permettra ensuite de présenter le projet dans son ensemble aux habitants.

L'étape suivante consistera en l'examen du document par les services de l'État, suivi de la réponse de la commune aux avis formulés. Ce travail préparera l'enquête publique et l'analyse du dossier par le commissaire enquêteur.

L'approbation finale du PLU interviendra en Conseil Municipal, marquant l'aboutissement de ce processus long et exigeant. Compte tenu du nombre d'acteurs impliqués et des obligations réglementaires, il reste difficile, à ce stade, d'arrêter un calendrier précis de finalisation.

Parc d'activité artisanal et commercial

Le président de la communauté de communes, Jean-Claude Saleil, et le maire, Didier Jurquet, ont organisé une réunion sur site à Malbousquet afin de rencontrer les habitants et de leur présenter le projet de parc d'activités artisanal et commercial. Cette rencontre a été l'occasion d'exposer les enjeux pour l'avenir économique du territoire, les objectifs poursuivis ainsi que le sens et l'utilité de ce projet pour la commune et ses habitants. Les échanges, nombreux, engagés et constructifs, ont notamment porté sur les questions d'accessibilité, la nature des activités envisagées et leur implantation, l'amélioration de la sécurité routière, ainsi que les aménagements paysagers, dans une volonté affirmée de préserver la qualité de vie des riverains.



NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de la commune

www.stgermainduteil.fr

a été repensé entièrement.

Plus fluide et intuitif, vous y trouverez toutes les informations sur notre commune et des alentours.

**Marché hebdomadaire chaque vendredi matin
sur la place de l'Ayral**

INFORMATIONS UTILES

Accueil Mairie : 04 66 32 60 16

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Mercredi :

8h00 à 12h00

Mardi - Jeudi :

8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Vendredi :

8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

mail : mairiestgermainduteil@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE

Mercredi et Samedi de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE ET OFFICE DU TOURISME

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 toute l'année
+ 14h00 à 18h00 en juillet-août N°04 66 65 08 82

Bibliothèque du Teil :

Mercredi de 15 h à 17 h

Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 et Vendredi de 10 h à 12 h





Aménagement paysager du pré de Laporte

En ce début d'année, les agents communaux ont procédé à la plantation de 28 arbres de différentes essences, dont 12 fruitiers, de part et d'autre du pré de Laporte. Plusieurs bancs ont également été installés, invitant à la pause dans un cadre paisible offrant un beau point de vue.

Par ailleurs, la commune envisage d'aménager les abords du four afin de renforcer la convivialité de cet espace et d'en faire un véritable lieu de rencontres et de partage.



Aménagements urbains

La commune a procédé au remplacement de deux abris-bus vétustes, situés au rond-point de la Route des Lacs et sur la Route de la Gaillosse. Par ailleurs, un nouvel abri-bus a été installé à La Viole Haute, améliorant ainsi le confort et la sécurité des usagers.

Nomination et numérotation des voies

À l'issue d'un travail mené par les conseillers municipaux, visant à nommer et numéroter l'ensemble des rues et voies des hameaux de la commune, le conseil a attribué un montant supplémentaire de 5 000 €, portant le budget total de l'opération à 18 915,40 €. La mise à jour des données a d'ores et déjà été effectuée par les services de la Mairie sur les différentes plateformes et sites administratifs concernés.

LES CHANTIERS À ENGAGER FIN 2025.

Création de deux chambres d'hôtes et d'un logement accessible aux personnes à mobilité réduite

Ce projet, mené sur le bâti communal attenant au Café de la Place, s'inscrit dans notre volonté de valoriser le patrimoine tout en développant l'offre d'hébergement local. D'un montant total de 248 000 €, il bénéficie du soutien de l'État et du Département à hauteur de 131 000 €.

Aménagement de sanitaires publics rue du Presbytère

Afin d'améliorer l'accueil du public des sanitaires publics vont être aménagés rue du Presbytère. Cette opération représente un investissement de 65 000 €, financé à 40 % par l'État.

Entretien du patrimoine communal.

La commune a inscrit au budget une enveloppe de 100 000 € pour la réfection complète de la toiture de la mairie.

Cette opération, essentielle à la conservation du bâtiment, fera l'objet d'une demande de soutien financier auprès de l'État.

Caches containers

Une enveloppe de 50 000 € a été consacrée à un programme d'installation de caches containers, déployé à la fois dans le bourg et dans l'ensemble des hameaux.

Cet aménagement vise à améliorer l'intégration visuelle des points de collecte et à renforcer la qualité du cadre de vie.

LES PROJETS COMMUNAUX

Soutien aux associations locales

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la vie associative, la commune va procéder à l'acquisition de l'ancien atelier d'ébénisterie de la famille Diverny, situé sur la route de Mascousseil, pour un montant de 45 000 € tous frais compris.

Ce bâtiment de 230 m² a vocation à être réhabilité en locaux associatifs, afin d'offrir un espace fonctionnel et partagé répondant aux besoins exprimés par plusieurs associations locales.

Développement de l'offre de logement

Dans le prolongement de notre politique d'accueil et de dynamisation du territoire, la commune va acquérir un terrain d'environ un hectare, situé à la Croix du Pouget, pour un montant de 100 000 € tous frais inclus. Ce foncier permettra la création de plusieurs lots à bâtir, contribuant ainsi à renforcer l'offre de logement et à favoriser l'installation de nouvelles populations, un levier fondamental pour l'attractivité et le renouvellement de nos communes rurales.

Accueil des professionnels de proximité

Dans le souci de favoriser l'implantation de services de proximité, la commune va acquérir un terrain d'environ 200 m², attenant au parking de la résidence seniors, pour un montant de 5 000 € frais compris. Cet aménagement vise à permettre la création d'un accès dédié en vue de l'aménagement futur d'un local professionnel au sous-sol du bâtiment accueillant actuellement l'agence postale communale et l'office de tourisme.

FINANCES—BUDGETS

Compte Financier Unique 2024

Lors de sa séance du 13 février 2025, le Conseil municipal a adopté le bilan financier 2024, voici les principaux éléments.

BUDGET PRINCIPAL

Excédent de fonctionnement	260 462,71 €
Solde d'exécution cumulé des investissements en cours	- 668 964,39 €
Solde des restes à réaliser sur les programmes en cours	207 514,34 €
Besoin de financement	461 450,05 €
Résultat d'exploitation affecté en réserve d'investissement	260 462,71 €

BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

Excédent de fonctionnement	79 080,96 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement	308 380,28 €
Solde des restes à réaliser sur les programmes en cours	- 293 704,72 €
Résultat d'exploitation affecté en réserve d'investissement	79 080,96 €

Budget 2025

BUDGET PRINCIPAL

	dépenses	recettes
Budget de Fonctionnement	1 149 160,00 €	1 149 160,00 €
Budget d'investissement	959 254,46 €	1 331 522,71 €
Restes à réaliser 2024	980 785,73 €	1 188 300,07 €
Solde d'exécution d'investissement 2024	668 964,39 €	89 181,80 €
Total de la section investissement	2 609 004,58 €	2 609 004,58 €
Total du budget	3 758 164,58 €	3 758 164,58 €

BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

	dépenses	recettes
Budget de fonctionnement	213 718,85 €	213 718,85 €
Budget d'investissement	152 349,52 €	137 673,96 €
Restes à réaliser 2024	293 704,72 €	
Solde d'exécution d'investissement 2024		308 380,28 €
Total de la section d'investissement	446 054,24 €	446 054,24 €
Total du budget	659 773,09 €	659 773,09 €

Les investissements à réaliser sur ce budget comprennent.

- adduction d'eau et raccordement à l'assainissement collectif impasse du Teldès
- installation unité de traitement de l'eau pour le village de Cheyroux
- travaux sur réseau pluvial au Pont Malbousquet, la Coste, ruisseau de Roumegous
- acquisition d'une débroussailleuse

Taux des 4 taxes locales directes 2025

La Conseil municipal s'est prononcé pour le maintien des taux pour l'année 2025

	2025	2024
Contribution Foncière des Entreprises	16,40 %	16,40 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	40,15 %	40,15 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	322,50 %	322,50 %
Taxe d'habitation	12,30 %	12,30 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Subventions de fonctionnement 2025 aux associations

Club les Tilleuls 300 €
Sou de l'Ecole Publique du Teil 1 200 €
Gymnastique Volontaire Urugne Aubrac 500 €
AAPMA 300 €
Fanny Saint Germanaise 1 000 €
Comité des Fêtes 1 200 €
USSG 1 200 €
Tennis de table 300 €
Familles actives 400 €
APEL Ecole Sainte Marie 1 200 €
Les Restos du Coeur 200 €
Le Foyer Rural 1 400 €
Bibliothèque 900 €
Animation bibliothèque 500 €
Amicale des Sapeurs Pompiers 500 €
CAP aux portes de l'Aubrac 500 €
MAM les petits loups du teil 500 €
Amis du chemin de Saint Guilhem 250 €
Société de chasse 200 €
Horizon sport 200 €
FNACA 300 €
Outdoor Sport Organisation (Lozérienne VTT) 2 500 €

Réserve pour animations, soirée guinguette,
fête du 14 juillet, fête estivale 2 500 €

Total 18 050 €

Vogages scolaires 2025

Frais de transport des enfants
-Ecole publique du Teil 1 650 €
-Ecole privée Sainte Marie 1 650 €



OGEC Ecole Sainte Marie.

Selon la convention du 10/11/1998, accordée par le préfet, il est attribué à l'école privée Sainte Marie le statut du contrat d'association, conformément à l'article 7 du décret N°60. 389, le conseil municipal décide de participer aux dépenses de fonctionnement matériel pour un montant de 43 936 €.

ECOLES

C'était Carnaval à Saint-Germain-du-Teil !

Les élèves des écoles de Saint Germain du Teil (école publique du Teil et école privée Sainte-Marie) ont fêté Carnaval le mardi 8 avril.

Tous les enfants arboraient de beaux déguisements ; merci aux parents qui se sont investis, et qui, pour certains, ont participé à la parade dans les rues du village, sans oublier les enseignantes qui ont également contribué à cet évènement.

Une nouvelle fois Mr CARNAVAL n'a pas pu échapper à son destin et a fini sur le bûcher, place de l'Ayral.

Un goûter offert par la municipalité a clôturé ce carnaval avec gourmandise.



Opération clean'up à l'Ecole du Teil.

Le mardi 17 juin, les élèves, munis de gants et de sacs ont parcouru les rues du village, à la recherche du moindre déchet.

Ce sont plus de 7 kg de débris divers qui ont retrouvé le chemin de la poubelle.

Cette action est l'aboutissement d'un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), réalisé tout au long de l'année scolaire, dans les deux classes : les matières premières, le tri sélectif, le recyclage, le principe des 3R (Réduire-Réutiliser-Recycler les déchets).

L'objectif étant d'amener les élèves à réfléchir sur la gestion de nos déchets.

A noter également, qu'une journée de sensibilisation a été proposée aux élèves courant mars, à l'initiative du SDEE de la Lozère, avec un animateur membre du REEL-CPIE. Les jeunes citoyens ont marqué au sol les grilles de récupération des eaux pluviales, au moyen de pochoirs « Ici commence l'océan ». Vous pouvez encore les apercevoir dans les rues !

L'école du Teil a été récemment labellisée E3D.

Cet événement, organisé en coopération avec la Municipalité, les familles et l'Association du Sou sera reconduit l'année prochaine!

Nous félicitons tous ces jeunes citoyens pour cette action et nous en profitons pour rappeler quelques gestes simples concernant le tri. Nos poubelles d'ordures ménagères reçoivent encore trop de déchets indésirables. Afin de limiter l'engorgement du site d'enfouissement du Redoundel près de Mende, vous avez à votre disposition différents containers : bleu pour le papier, vert pour le verre, jaune pour tout ce qui est emballage : plastique, carton, aluminium, métal... Et tout ce qui n'a pas sa place dans la poubelle d'ordures ménagères ou dans un des bacs de tri, sera déposé à la déchèterie (déchets verts, grands cartons, ferraille, bois, petit et gros électroménager et...) Et que dire des mégots, très polluants pour les nappes phréatiques...?

Nous comptons sur votre esprit civique



CENTRE DE SECOURS

Convention SDIS /commune.

Le président du Conseil Départemental, Laurent Suau, et le maire, Didier Jurquet, ont signé ce vendredi 20 juin, dans les locaux du centre de secours de la commune, une convention de partenariat en présence du colonel du SDIS, du chef de centre et de nombreux sapeurs-pompiers.

Cette convention prévoit la mise à disposition par la commune de deux agents communaux, également pompiers volontaires, pour participer à des interventions opérationnelles et aux programmes de formation du SDIS, selon un quota annuel défini.

Ce dispositif traduit la volonté forte de la commune de s'engager activement dans une politique de sécurité civile, au service des habitants et notamment des personnes en situation de détresse.



SPORTS

LA LOZERIENNE 2025 à Saint Germain du Teil

Pour la première fois depuis des années, les trois épreuves de la Lozérienne se sont déroulées lors du même week-end sur les communes de St Germain du Teil et de la Canourgue : VTT – GRAVEL – CYCLO.

Ce jeudi 8 mai, première journée VTT de l'édition, le départ a été donné à Saint Germain du Teil.

Plus de 700 concurrents se sont présentés sous l'arche, place de l'Ayral, et sous un ciel nuageux, ils sont partis à la découverte des beaux sentiers de notre territoire, puis de l'Aubrac par le Col de Bonnecombe, point de ravitaillement commun aux formules chrono et rando.

Les concurrents venaient de toutes régions et même de l'étranger, pour le plaisir de pédaler ou pour la gagne pour d'autres.

À l'issue de l'épreuve, un repas les attendait à la salle polyvalente (après une séance de lavage vélos pour qui en avait encore l'envie) et la remise des prix pour les résultats du jour s'est faite dans la foulée.

Beaucoup de monde pour un bon moment sportif mais aussi de rencontres qui donnera, nous le souhaitons, l'envie à certains de revenir pour découvrir plus avant notre commune et ses environs.



ACTUALITES SI AUBRAC COLAGNE

Le Syndicat Intercommunal Aubrac Colagne que je représente est né de la volonté des élus du territoire de l'ancien Canton de Saint Germain du Teil le 07 novembre 1975, porté notamment par les Conseillers Généraux et Maires (Christian Bottou 1951-1994, Lucien Avignon 1994-2008, Gilbert Reversat 2008-2015 et Jean-Claude Cayrel 2015 - 2023). Il regroupe les élus représentants des communes de Saint Pierre de Nogaret, de Trélans, des Hermaux, des Salces, de Bourg sur Colagne et Saint Germain du Teil (2 par commune). Son siège est à la Mairie de Saint Germain du Teil.

D'abord autour de cinq compétences, aujourd'hui il en reste deux :

- La déchetterie, dont le responsable des services est M. Sagnet et les responsables de site, mais aussi de votre accueil sont Mme et M. Blovac, aidés de Franck, Cyrille et Loïc... résidents du Foyer l'Horizon. Ceci en lien avec le SDEE (syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère)...leur engagement et compétences y sont reconnus par les responsables et la population.

- Le Site de Bonnecombe, dont le bâtiment d'accueil est mis à disposition de l'association Aubrac Sud, reconnue sur le plateau et au-delà, pour la qualité de ces animations.

La collaboration entre élus et les représentants des associations a permis au fil du temps les réalisations suivantes : Bâtiment d'accueil, aménagement de l'étang de Bonnecombe, table d'orientation de Mailhebiau, piste de ski/raquettes, la stèle sur le site du Saltou qui est devenue historique en souvenir d'hommes qui ont pris des risques pour vivre en liberté (maquis 1939-1945)

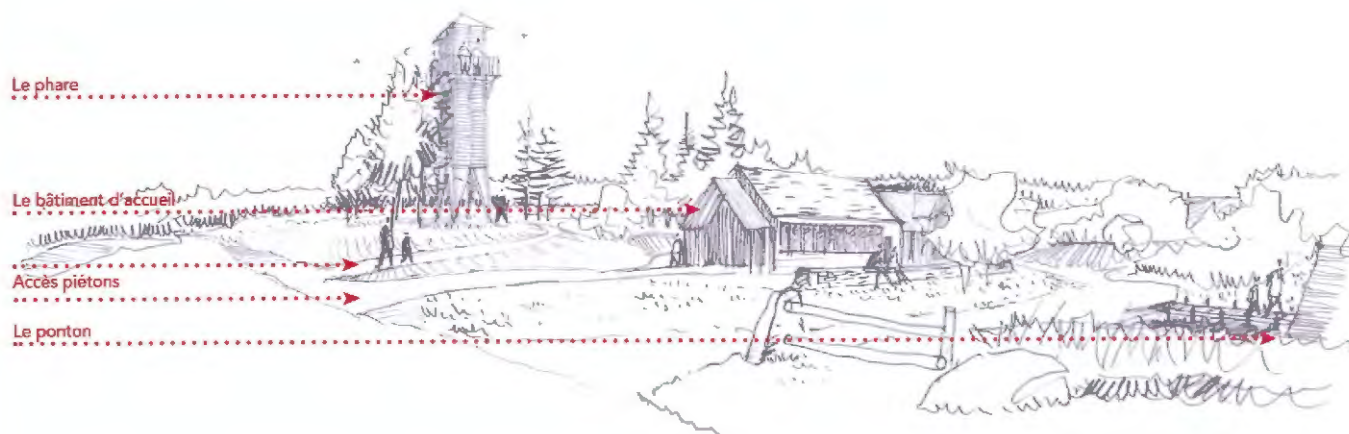
Voilà pour les compétences et un petit historique de sa raison d'être et les réalisations du Syndicat.

Notre projet engagé depuis 2023, en concertation avec Alexandre Rouzier, directeur de l'office de tourisme de la communauté des communes Aubrac Lot Causses Tarn, son Président M. Jean-Claude Saleil, les représentants de l'Association Aubrac Sud et sa présidente et co-président Mme MP Vayssier et JP Rodier dans le cadre du pôle de pleine nature du Parc Naturel Régional Aubrac, avec l'attache du cabinet d'architecture « le compas dans l'œil » M. J-M Priam ,a été de penser la réhabilitation et la modernisation du site de Bonnecombe. Ceci en vue d'étendre la période d'activités, étoffer et diversifier celles-ci, d'améliorer l'accueil excursion/tourisme. Mais encore permettre à la population locale de bénéficier d'infrastructures qui favorisent sorties et accueil familial avec, une visée pédagogique pour celles et ceux qui le souhaiterons. Enfin rendre le site plus accessible, plus attrayant, plus visible et favoriser la synergie entre les prestataires et ou structures locales.

Nous l'avons présenté avec Michèle Castan secrétaire du Syndicat, représentant la commune de Bourg sur Colagne. Il a reçu le soutien des acteurs du Parc Naturel Régional Aubrac, le 31 Mai 2024, lors de son comité de suivi , en présence de représentants : de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, des Régions Auvergne -Rhône/Alpes et Occitanie, du Département Lozère, des responsables des offices de tourisme, des services départementaux à la Jeunesse et aux Sport, de M. le directeur du Parc Naturel Régional Aubrac (M. Olivier Guiard) puis confirmé par son Président M. Bernard Bastide le 06 juin 2024.

Il répond aux objectifs qui permettent d'améliorer l'offre d'accueil et de diversification des activités pour une exploitation maximale. Il a aussi retenu l'attention de M. le préfet Philippe Castanet, prédécesseur de M. Gilles Quénéhervé, ainsi que des responsables des services instructeurs de l'Etat et donc va bénéficier des financements nécessaires à sa réalisation prochaine.

Pour le SI Aubrac Colagne J Grousset



Mobilités – Déplacement Santé Séniors

La communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn, en partenariat avec l'ensemble des communes du territoire, a mis en place un nouveau dispositif intitulé « **Déplacement Santé Séniors** ». Ce service vise à prendre en charge une part significative des frais de transport liés aux rendez-vous médicaux pour les personnes âgées. Pour tout renseignement ou pour bénéficier de ce dispositif, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie.

ACCÉDER AU SERVICE

DÉPLACEMENTS SANTÉ SÉNIORS

1

Je retire mon dossier d'inscription en Mairie

2

Validation du dossier par la Mairie
et transmission à la CC ALCT

3

Notification du statut d'adhérent par la CC ALCT

4

Je réserve mon transporteur au choix :

Loz'Air Ambulances Taxis
04 66 32 83 20

Les Transports Lozériens
04 66 32 86 25

Ambulances Castan
04 66 31 19 01

La Communauté de Communes
Aubrac Lot Causses Tarn (CCALCT)
vous facilite la vie
avec le service social



**RÉSERVEZ VOTRE TRANSPORT
POUR VOTRE RENDEZ-VOUS MÉDICAL**



16, Quartier de Trémoulls - 48500 LA CANOURGUE
Tél. : 04 66 31 41 23 - Mail : contact@ccalct.fr

PETITE EXPLICATION

EN
6
questions



C'est vraiment bien pour nous ce service de proximité !

Pour qui ?

Le service de déplacement est destiné aux **PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS** résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn, durant plus de 4 mois dans l'année

Pour quoi faire ?

L'objectif est de pouvoir **SE DÉPLACER VERS DES LIEUX DE PRISE EN CHARGE MÉDICALE**

Quand est-ce possible ?

Le service de déplacement fonctionne **TOUTE L'ANNÉE DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H À 19H** (sauf les jours fériés)

Combien de fois ?

Chaque utilisateur peut profiter du service à raison de **8 COURSES PAR AN** (trajets aller/retour)

Combien ça coûte ?

L'utilisateur règle un **FORFAIT MAXIMAL DE 20€ PAR COURSE** directement au transporteur. Le reste à charge est réglé par la CC ALCT. Lorsque le montant de la course est inférieur à 20€, l'utilisateur règle le coût réel de la course au transporteur.
* Hors temps d'attente supérieur à 1 heure

Quand réserver mon transport ?

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H30
Au plus tôt 15 jours avant la date du déplacement
Au plus tard la veille avant 16h
(Voir les numéros au dos de ce dépliant)

Et en plus c'est accessible et confortable !

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Nous avons le plaisir d'accueillir à la résidence Les Puechs, Mélanie Huber, masseur-kinésithérapeute, désormais installée dans notre commune pour renforcer l'offre de soins de proximité.



AGENCE POSTALE COMMUNALE ET OFFICE DE TOURISME

Ces deux services de proximité facilitent l'accès aux opérations postales tout en proposant un poste internet à disposition du public.

L'espace est régulièrement animé par des expositions photographiques, offrant un cadre culturel agréable.

Vous y trouverez également tous les documents et produits liés au tourisme local, ainsi que la possibilité de louer des VTT et VTC électriques pour découvrir notre territoire autrement.



Soirée Guinguette
restauration auprès
des producteurs locaux
S^t Germain du Teil
Samedi 5 juillet 2025
Buvette 19 heures
Crêpes Salle des Fêtes
Animée par
Laurent MOLINARIE
et son orchestre
FOYER RURAL
Saint Germain du Teil
Pays de l'Artois
IPNS

DIMANCHE 13 JUILLET
BAL DES POMPIERS
DE
SAINT-GERMAIN-DU-TEIL
sur la place de l'église
Saucisses / Frites
Planches de tapas
Stand de crêpes
Soirée animée par
DJ Lou Montagnard
Feu d'artifice à 22h00

COMITÉ DES FÊTES
Avec le soutien de la Mairie de
Saint Germain du Teil
Fête Votive
DJ Lou Montagnard
2 ET 3 AOÛT 2025
SAINT GERMAIN DU TEIL
SAMEDI 02 AOÛT
10h - tournée des fouaces
15h - tombola / jeux
gonflables / vélos fleuris
19h - grillades / frites
et soirée animée par
DJ LOU MONTAGNARD
22h30 - feu d'artifice
DIMANCHE 03 AOÛT
08h30 - déjeuner au
manouls
10h00 - vente de pain cuit
au four du village
15h - tombola et jeux
gonflables
19h00 - grillades / frites
En partenariat avec:
C.A.U. Aux portes de
l'Artois: Association
des Commerçants et
Artisans Producteurs
Informations et réservations au
06 72 84 64 73 ou 06 98 18 48 09
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi le 06 septembre 2025 de 9h à 12h
Salle polyvalente
à SAINT-GERMAIN-DU-TEIL
Les associations culturelles, sportives, sociales seront présentes
pour que chacun et chacune puisse trouver l'activité de son choix
Entrée gratuite